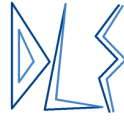


la lettre de



Femmes et Hommes en Eglise
DROITS ET LIBERTES DANS LES EGLISE

Demain l'Eglise
sont membres de

Réseau Européen
Eglises et Libertés



n° 3 - juillet 2008

Voici donc le troisième numéro de notre lettre commune, signe d'un début de synergie entre nos trois associations dans leurs objectifs communs et spécifiques : ouverture à l'international, droits de la femme et liberté des chrétiens.

Depuis notre dernière lettre plusieurs activités ont été menées dans cet esprit, notamment les assemblées générales simultanées de FHE et DLE et la participation des trois associations à l'assemblée générale du Réseau Européen Eglises et Libertés. Soulignons particulièrement que le Réseau Européen a obtenu le statut participatif au Conseil de l'Europe ce qui lui permet d'avoir, à côté de la hiérarchie catholique, une parole auprès des institutions européennes.

Mais le travail demandé par toutes ces activités doit être assumé et nos moyens s'essoufflent comme en témoigne la réalisation de cette lettre. Une relève par des plus jeunes (moins de 70 ans !) serait la bienvenue. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées à ce sujet. Merci.

Raymond Godefroy

Assemblée générale de DLE du 19 février 2008
68 rue de Babylone 75007Paris

Présent-e-s :

François Becker, Claude Bernard, Jean Combe , Elisabeth Denby Wilkes , Dominique Desbois , Raymond Godefroy, Alice Gombault, Paul et Marie-Thérèse Heckenroth, Patrick Jacquemont , Bernard Quelque jeu, Alain Rivollier, Hubert Tournès, Françoise Vergès

Excusé-e-s : Ignace Berten, Jean-Paul Feuillard, Marie-Thérèse van Lunen Chenu

Membres de FHE présents: Claude Bernard; Annie Crépin, Huguette Charrier, Claude Dubois, Charles Dupuis-Roudel, Marie-Thérèse Faucher, Chantal Groud, Paul et Marie-Thérèse Heckenroth, Danielle Penuel Moneron, Lucien Sautreuil, Jean-Pierre Schmitz, Francine Trannoy, Françoise Vergès

Notre assemblée est la première tenue depuis que Jacques nous a quittés. Un moment de prière silencieuse. Hubert Tournès a accepté la présidence de DLE dans l'attente d'une relève plus jeune. il salue la présence du président de Demain l'Eglise. Nous avons des liens étroits et travaillons ensemble. DE est le membre français d'IMWAC. Nous vivons aujourd'hui un temps fort du rapprochement entre FHE et DLE. Nous avons connecté nos assemblées.

L'assemblée était précédée de celle de FHE et d'un repas pris en commun qui n'était pas le temps le moins favorable à la connaissance mutuelle. La participation des membres de DLE à l'assemblée de FHE et des membres de FHE à l'assemblée de DLE a permis des discussions entre toutes les personnes présentes. Les points suivants ont été abordés au cours de ce

TEMPS D'ASSEMBLEE COMMUNE

Rapprochement DLE-FHE

L'assemblée de FHE est d'accord pour poursuivre le processus de rapprochement mais non sur une fusion dans laquelle se dissoudrait la spécificité de FHE. Déjà on a supprimé le bulletin au profit de Parvis. De même DLE. En quoi serait-on plus efficace avec une association unique ? Une fusion pourrait introduire la confusion en particulier dans l'esprit des membres de nos associations. Nous voulons mutualiser non fusionner (AC) et la meilleure manière de gérer la transversalité s'agissant des femmes est de la traiter pour elle-même, faute de quoi elle est évacuée (AG).

Un secrétariat commun? Une réunion s'est tenue le 8 janvier à ce sujet. Le support d'une société civile de moyens (SCM) a la faveur de FHE en raison de sa simplicité pour l'embauche d'un permanent. DLE est plus réservée. Si certaines tâches peuvent se trouver divisées par deux (permanences, lettre de liaison, p. ex.), certaines ne peuvent l'être que dans le cadre d'une association unique (HT).

Comment valoriser au mieux nos spécificités respectives? Une refondation : création d'une entité nouvelle dont le nom conserverait «*Femmes et Hommes, libérés*» et remplacerait «*Eglise*» par la référence à l'évangile: «*Femmes et Hommes libérés par l'évangile?*». Non une proposition mais une contribution à la réflexion engagée (BQ). Que reste-t-il pour DLE dans cette dénomination? La difficile fusion des équipes enseignantes et de la paroisse universitaire fut un succès (PJ). Spécificité de DLE ? Le travail sur les institutions, la promotion d'une culture du droit, des droits dans l'Eglise, de la discipline et des fonctionnements démocratiques. Les spécificités respectives peuvent s'inscrire dans les statuts avec les structures de travail nécessaires. La création d'une entité nouvelle risque d'exiger un long processus constitutionnel (HT). Les groupes de travail sur les statuts restent à mettre en place à FHE et à DLE.

Genre en christianisme (GC)

Le Conseil de l'Europe (CE) a un groupe de travail sur l'égalité hommes femmes qui s'intéresse à l'impact des religions dans ce domaine. Il faudrait lui faire connaître GC et lui indiquer une personne-ressource à laquelle s'adresser (p. ex. envoyer des questionnaires d'enquête, selon une pratique courante du CE (FB). FHE communiquera les noms de Marie-Thérèse van Lunen Chenu et Jean-Pierre Schmitz. On trouve sur le site FHE - visité principalement par les Français et les Canadiens francophones - toute information sur GC. Danielle Penuel-Monneron s'informerà à l'occasion de l'assemblée de WOW (Conférence mondiale pour l'ordination des femmes) qui se tiendra en avril 2008 de l'existence dans d'autres pays d'organismes semblables. Le RE - qui compte des groupes féministes - est lui-aussi actif en matière d'égalité hommes femmes (FB).

Les mardis de Babylone : un lieu de débat ouvert au public où les Parisiens peuvent se rencontrer. Succès du premier mardi (janvier 2008)

RAPPORT MORAL ET RAPPORT INTERNATIONAL

Présentés par Hubert Tournès

Etat des lieux ecclésial : blocage, marche arrière.

Rapprochement avec FHE : processus bien engagé, un climat qui devient familier, avancée dans la connaissance mutuelle, accord pour avancer à pas concrets sans fixer prématurément et dans l'abstrait le point d'aboutissement. Réunions d'un groupe mixte travaillant à définir les modalités du rapprochement. Journée rencontre de novembre 2007 : plus de 20 personnes dont beaucoup ne se connaissaient pas.

Intensification de la participation à la vie de Parvis: au sein du bureau, des commissions (internationale, préparation du grand rassemblement), de l'OCL (contribution au hors-série sur la laïcité).

Actions communes avec FHE : prises de parole, action permanente Faire Eglise autrement (préparation d'un petit livre à visée pastorale et se référant au rapport des dominicains néerlandais d'août 2007 qui a fait l'objet d'une *réception* mondiale immédiate, soirées-débat (mardis de Babylone) dont la première fut un succès.

Une activité intensifiée dans le cadre du Réseau européen Eglises et libertés au Conseil de l'Europe, auprès des institutions de l'UE : dialogue interculturel et interconvictionnel, dialogue avec les institutions (dans le cadre établi par le traité de Lisbonne en cours de ratification), présence active dans les forums sociaux mondiaux et européens et les forums théologie et libération. Préparation de la rencontre 2008 du Réseau européen à Strasbourg (dans le cadre de la commission internationale de Parvis).

Discussion

- **Ignace Berten -dominicain belge expert des problèmes européens et théologien de référence de groupe d'action ouvrière catholique-** a adressé à DLE dont il est membre une lettre inspirée sans doute pour une part par les rapports moral et international et portant un utile regard extérieur. Il exprime d'abord sa communauté de convictions quant à l'église que nous voulons. Il nous interpelle sur notre représentativité - absence des jeunes, nous ne sommes pas la seule organisation catholique de base et pas la première à être reconnue au Conseil de l'Europe - et sur une critique, selon lui systématique, du Vatican et de l'Eglise catholique, desservant la cause que nous entendons servir. Il juge contreproductive l'idée d'un synode contestataire évoquée dans le rapport moral.

Cette lettre a fait l'objet d'un accusé de réception exprimant notre intention de faire une réponse de fond entrant dans le dialogue ainsi ouvert. Nous exprimons à Ignace Berten notre solidarité face aux difficultés avec la Congrégation pour la doctrine de la foi dont nous avons été informés .

Il a été remarqué que notre spécificité réside dans notre caractère d'organisation de base de conviction catholique et dans notre caractère d'association se référant au canon 215 (cf. Charte du Réseau européen) reconnaissant la liberté d'association. Nous entendons exercer cette liberté de façon loyale et nous n'avons pas le statut d'OIC (une reconnaissance du Vatican assortie d'un contrôle qui tend à se resserrer) et les OIC apprécient souvent des propositions destinées au Conseil de l'Europe qu'elles ne sont pas en situation de faire elles-mêmes. (FB-RG-HT)

- **Rencontrer la COMECE** (Commission des conférences épiscopales de l'UE) lorsque celle-ci aura pu nous identifier suffisamment, à la faveur de notre parcours d'ONG du Conseil de l'Europe notamment. L'idée a été évoquée, compte tenu de ce que les Eglises entendent être partie prenante au dialogue que l'UE est tenue d'entretenir avec les organisations de convictions religieuses ou laïques.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

Résolutions approuvées (telles que reformulées par l'assemblée)

1. Poursuite du rapprochement avec FHE et d'une action commune permante
2. Révision des statuts de DLE (objet, titre; mise en place d'un groupe de travail qui présentera des propositions à la prochaine AG), situant l'action de DLE au croisement de l'Eglise catholique et de la société (y compris des religions et courants de pensée) et dans une perspective interconvictionnelle et non-violente
3. Participation au projet Parvis de Grand rassemblement
4. Poursuite dans le cadre du Réseau européen des activités auprès des institutions européennes (Conseil de l'Europe, Union européenne) et des Forums altermondialistes

RAPPORT FINANCIER

Présenté par Alain Rivollier

Ce rapport et les comptes présentés couvrent un exercice de 16 mois, après lequel - comme décidé par l'AG de 2006 - il coïncidera avec l'année civile. Le budget prévisionnel 2008, approuvé par le CA est établi à partir de la situation des 12 derniers mois de 2007.

Discussion

DLE apparaît comme se finançant au $\frac{3}{4}$ par des dons (en espèces ou par renonciation à des remboursements de dépenses, déductibles de l'impôt sur le revenu). La cotisation est basse (Fhe: 26 €) et elle ne constitue pas un engagement. En revanche, sa modicité contribue à un haut niveau de dons et elle est passée récemment de 8 à 10€.

Il est décidé de ne pas augmenter la cotisation.

Le rapport financier et les comptes sont approuvés à l'unanimité.

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Présenté par Raymond Godefroy

Lettre coéditée par DE, DLE, FHE : possibilité de tirage rapide et automatique grâce à un logiciel (en noir seulement du fait du photocopieur du 68) FB. Un comité de rédaction chargé notamment de la conception de la lettre est constitué: EDW AG RG. Il est décidé de continuer l'édition de la lettre commune. La présentation de la lettre reste inchangée (couleur, A5): 13 pour, 5 abstentions.

Il est noté que l'annonce et la convocation de l'AG dans la lettre de juin 2007 était trop précoce et sans doute insuffisamment visible et que le rappel de janvier 2008 n'a été fait que par courriel. Les rentrées de cotisations sont à ce jour inférieures à celles de l'exercice précédent. Le nombre des pouvoirs reçus est de 20 contre 70 en 2006.

Alain cesse ses fonctions de comptable puis de trésorier exercées pendant 12 ans et l'assemblée lui adresse ses vifs remerciements. Raymond Godefroy accepte, en attendant une relève plus jeune d'assumer la fonction de trésorier (accepté par le CA).

Rencontre et débat avec des jeunes, une proposition de Paul Abéla: organiser une rencontre au Foyer du 104 rue de Vaugirard avec les jeunes qui le fréquentent. La proposition est acceptée chaleureusement. Prendre contact avec le Foyer et avec Martin..[?] et Gustave Martelet qu'il connaît. Thème envisagé : la sexualité et l'encyclique Humanae Vitae. Solliciter Pierre-Yves Ruff au sujet d'un site ou blog jeune. Cette rencontre n'est pas liée au Mardi de Babylone qui devrait être consacré à l'encyclique (sans doute automne 2008). RG assurera la communication.

RENOUVELLEMENT DU CA

Le petit nombre des administrateurs élus en 2006 rend difficile un premier renouvellement par tiers et l'absence de candidats le rend impossible. Bernard Quelquejeu a accepté d'être candidat. Il est élu à l'unanimité. Sa candidature a été sollicitée par le CA entre autres en raison de son rôle dans la fondation naissance de DLE et de la réflexion qu'il mène sur la démarche non-violente (cf. article paru dans Alternative non violente juillet 2007).

On peut imaginer que la situation ecclésiale vienne à requérir et légitimer une démarche non-violente. Les acquis de la réflexion non-violente permettent de percevoir la fécondité et la nécessité d'une désobéissance civile non-violente dans l'Eglise, qui serait collective, organisée, responsable, après épuisement de toutes les ressources du dialogue (BQ)

P.S. Un couple d'AG inhabituel

Nos deux assemblées se sont révélées au-delà d'une journée de communication forte et concrète: rapprochement en acte d'où la volonté de rapprochement sort renforcée. Elles se sont interpénétrées spontanément. Non seulement nous avons appris sur nos fonctionnements respectifs en voyant fonctionner l'assemblée de l'autre mais nous avons été amenés, sans préméditation, à confronter nos vues sur divers points de nos ordres du jour respectifs ainsi que nos spécificités et à les percevoir encore mieux, ce qui est paradoxalement indispensable pour les articuler. FHE travaille à partir de la souffrance des femmes et DLE sur le terrain du droit (pour une Eglise de droit; cf Etat de droit). Nos assemblées se sont avérées être un lieu commun (HT).

18ème Rencontre annuelle du Réseau européen Eglises et Libertés Strasbourg 1-4 mai 2008, Centre culturel Saint Thomas

UNE JOURNEE D'ETUDE

La sécularisation dans une Europe multiculturelle et multiconvictionnelle en quête de cohésion sociale autour de valeurs communes

Les implications au niveau des personnes de convictions différentes, de la société civile y compris les institutions religieuses et de l'Etat ont fait l'objet d'exposés suivis de débat.

L'Europe est sécularisée. Peut-on la dire laïque? Est-elle en marche vers une laïcité indispensable à une gestion démocratique de sa diversité culturelle, diversité « ancrée dans notre histoire de notre continent et amplifiée par la mondialisation ». En démocratie, soulignait Joseph Moingt, les directives venues du magistère, de l'Eglise d'en-haut ne sauraient être imposées à tous mais seulement proposées dans le débat; la théologie ne peut espérer se faire entendre que si elle accepte d'entrer en dialogue avec la raison laïque de notre société. Une Eglise qui ne sait ni débattre ni communiquer ne peut plus parler à ce monde.

Près de 70 personnes étaient présentes. Le pont du 1er mai, temps de colloques universitaires et de vacances n'a pas permis de mettre au programme de la journée une visite des bâtiments du Conseil de l'Europe (CE) et du Parlement européen (UE) et n'a pas facilité la recherche d'intervenants. Nous en avons d'autant plus apprécié que Louis de Vaucelles et Joseph Moingt, SJ l'un et l'autre, aient accepté d'intervenir et que la présidente de la conférence des ONG du CE, Anne-Lise Oeschger se soit rendue disponible pour intervenir à la session consacrée à la présentation des institutions européennes.

UNE ASSEMBLEE GENERALE MARQUANTE

Plus de 60 personnes dont une délégation française de 11 personnes (représentant la fédération parvis et chacune des 4 associations directement membres du RE.

Le Réseau continue à s'élargir par convergence spontanée de groupes, communautés, associations militant pour le changement dans l'Eglise et dans la société. Une association catalane au nom qui est tout un programme, *Esglesia plural* a rejoint le RE et accueillera la rencontre annuelle 2011. Aux Pays-Bas, un heureux événement en perspective : la naissance d'une nouvelle plateforme nationale réformatrice que nous attendons tous avec impatience depuis la dissolution du *Mouvement du 8 mai*. Les Pays-Bas organiseront la rencontre 2010

L'assemblée était dynamisée par la reconnaissance obtenue comme ONG de conviction au Conseil de l'Europe (CE). Elle est la première tenue depuis l'obtention au 1er janvier 2008 du statut

participatif. Stimulantes les informations apportées par la présidente de la Conférence des ONG au sujet des possibilités de prise en compte de nos travaux (informations, études, appels, pétitions, propositions) par le Conseil de l'Europe qui a fait des 400 ONG dotées du statut participatif un de ses 4 piliers institutionnels: ces ONG peuvent envoyer leurs contributions à des commissions de travail du CE, présenter des réclamations collectives (il faut demander à être inscrit sur la liste des ONG habilitées). Le RE poursuivra sa collaboration avec le CE. L'assemblée a approuvé la participation au sein du Groupe international interculturel et interconvictionnel, G3i, dont le RE est cofondateur, à l'organisation d'un colloque auquel il espère intéresser le CE et l'UE, sur un thème concernant les espaces démocratiques et l'expression des convictions dans une Europe construisant sa *laïcité/laicity* (le terme vient d'être adopté et le concept défini par le CE dans ses deux langues de travail).

Le RE progresse en même temps dans la voie de la reconnaissance par les institutions de l'Union européenne (UE). Nous entretenons avec elles une relation informelle, ceci en attendant que l'UE structure le dialogue dont le traité de Lisbonne (en cours de ratification) définit le cadre juridique et fait une obligation pour l'UE et un droit pour la société civile. Le RE milite, avec les Humanistes, pour que les règles du dialogue avec les Eglises et l'ensemble des organisations de convictions religieuses et philosophiques -qui fait l'objet d'un article spécial- ne comportent aucun traitement privilégié par rapport à celui des autres organisations de la société civile.

A la Commission, nous avons eu l'occasion de faire entendre notre voix en qualité d'organisation de conviction dans deux importants colloques, aux côtés de représentants du courant humaniste avec lequel nous avons une collaboration fondée sur des valeurs communes. Au Parlement nous faisons partie des ONG européennes qui participent à l'activité d'un groupe de travail informel du Parlement européen « Séparation de la religion et de la politique » qui s'intéresse au processus de structuration du dialogue.

L'assemblée a confirmé la participation à l'activité de ce groupe. Elle a approuvé le principe d'une participation informelle à un dialogue démocratique avec l'UE en qualité d'organisation de conviction et décidé la mise à l'étude des modalités et du contenu du futur dialogue structuré.

L'esprit de réseau soufflait fort

Premier résultat des 3 jours de rencontre et de débat : de nouveaux pas dans le développement des liens avec des mouvements et organisations avec lesquels nous avons des objectifs communs.

Avec IMWAC, se développe une communication informelle mais continue qui débouche à la fois sur des actions communes et sur un partage des tâches, IMWAC centrant son action plutôt sur le changement dans l'Eglise et le RE, qui travaille également de l'intérieur de l'Eglise catholique s'attache principalement à faire entendre dans la société une voix d'ONG de conviction chrétienne, au moins aussi représentative que celle de la hiérarchie. Ses engagements citoyens se situent sur le terrain interculturel et interreligieux et interconvictionnel, de la laïcité et de la cohésion sociale de l'Europe. C'est ensemble qu'IMWAC et le RE participeront au Forum social européen de Malmö, Suède, septembre 2008, et au Forum mondial Théologie et Libération, Bélem, Brésil, 2009. Ensemble nous concrétiserons l'idée -qui n'est pas encore un projet- d'un vaste rassemblement international, un « Concile des enfants de Vatican II » à l'occasion du cinquantième du Concile :

- 2012 : des initiatives nationales autonomes. En France, ce pourrait être le projet de Grand rassemblement (GR), que prépare la fédération du parvis;
- 2015: un « concile international des enfants de Vatican II »

Avec les communautés de base européennes (Cdb), travailler ensemble va de soi depuis longtemps et l'Assemblée a jeté les bases de la coopération avec la Coordination européenne des communautés de base. Il est à noter que de nombreuses Cdb font déjà partie du Réseau européen, notamment en Espagne, en Belgique et en France (l'ENAC fait partie de Parvis). La réforme des ministères, la

manière de faire Eglise autrement sont des matières d'intérêt commun. On s'invite mutuellement aux rencontres (une délégation de 3 personnes du Réseau Européen ira à la rencontre européenne des Cdb en 2009 à Vienne) et on échange l'information. Le besoin n'est pas ressenti d'organiser des relations plus formelles et encore moins d'inviter la coordination européenne des Cdb à adhérer au RE.

Avec la Fédération nord-atlantique pour une prêtrise renouvelée (NAF), il a été établi un lien d'association formelle et il a été convenu de collaborer dans le domaine des ministères.

Des projets et des initiatives

Atelier Afrique

Nous nous sommes retrouvés à six, venant de cinq pays d'Europe : Italie, France, Portugal, Belgique, Espagne.

De par nos attaches personnelles, nous recouvrons à peu près toutes les régions d'Afrique.

Au sein du Réseau, l'Atelier Afrique est né en 2007, lors de la rencontre de Lisbonne. Cette première année a été surtout un temps de sensibilisation aux relations Afrique - Europe.

Pour l'année à venir, nous nous sommes fixés un objectif : **apporter le soutien du Réseau aux sociétés civiles qui émergent en Afrique**. Nous voulons soutenir encourager et faire connaître les associations et les personnes qui sont proches de notre sensibilité et de nos valeurs. Nous voulons en particulier faire mieux connaissance avec la Coalition Publiez ce que vous payez, coalition qui regroupe quelques 350 ONG à travers le monde. Coalition qui est donc présente en Europe et en Afrique. Voir : <http://www.publishwhatyoupay.org/francais/index.shtml>

Nous souhaitons que chaque organisation présente dans le Réseau Européen Eglises et Libertés s'empare de cette question (relations Europe - Afrique) et crée en son sein une « commission » en vue de développer la réflexion et l'action.

Une journée d'étude pourrait être envisagée au moment du prochain Synode Africain.

Voir les Lineamenta et (illustrations) sur : <http://synodeafricain-blog.africaciel.com>

Nous recherchons (ou allons confectionner) un diaporama sur les institutions de l'Union Africaine (comme F. Becker en a fait un sur les institutions européennes).

Le pasteur Frédéric Setodzo, de Strasbourg, qui n'a pu être avec nous lors de la réunion de l'Atelier Afrique, a rencontré Gérard W. par la suite. Il est prêt à collaborer avec nous. A son niveau, il est préoccupé par trois grands axes.

Le premier rejoint notre objectif énoncé ci-dessus.

Le 2^{ème} : soutenir des projets concrets en Afrique (et plus spécialement au Togo)

Le 3^{ème} : fédérer, ici en Europe, des associations africaines qui portent les mêmes soucis.

Merci de faire connaître notre objectif dans vos associations respectives.

Merci de nous faire connaître des associations ou/et des personnes qui donnent du poids actuellement à la société civile dans tel ou tel pays d'Afrique.

Gérard Warengem gerardw@spiritains.org

Un atelier Justice et démocratie s'est constitué à Strasbourg. Il a appelé ses groupes membres du RE/EN à organiser dans leur pays **une Journée européenne des 'sans'** (papiers, toit, mobilité) : par exemple des cercles de silence, manifestations ou animations sur la voie publique, pétitions ou autres prises de parole. L'assemblée a décidé que ces initiatives seront placées sous le signe du RE et que le secrétariat apportera son soutien (publicité sur le site, circulation de l'information, etc). La collaboration avec d'autres groupes et mouvements engagés pour ces causes sera recherchée (Cimade, collectifs sans-papiers). Contact : Annie Barbay, annie.barbay@free.fr

Sur proposition de l'atelier le RE/EN signera l'appel aux parlementaires européens à rejeter la « directive de la honte », contre lequel se sont mobilisées de nombreuses ONG (Ce texte qui doit être examiné le 18 juin par le parlement européen porte à 18 mois la durée maximale de rétention des étrangers en situation irrégulière non-ressortissants de l'UE et instaure une interdiction de retour

de 5 ans pour les personnes expulsées.) La création de cet atelier est la grande nouveauté de Strasbourg.

Célébrations

Vendredi soir, après la visite à pied du quartier de HautePierre, dont l'urbanisme et l'histoire nous ont été présentés la veille, une célébration chrétienne, juive et musulmane, au Centre Communautaire Martin Bucer de la paroisse protestante dont Albert Luther est le pasteur. Cette célébration traduisait le vécu interreligieux de ce quartier où se côtoient de nombreuses nationalités, cultures et religions. Sont intervenus la présidente de la communauté juive, le curé de la paroisse catholique voisine, les pasteurs Setodzo et Luther, un imam. Une alternance de prières, de lectures de nos Livres, de chants en français, en hébreu et en arabe, beaucoup de Gospel (www.sun-gospel-singers.com/p; contact@sun-gospel-singers.com) On aurait pu craindre une simple juxtaposition mais les trois apports de nos religions monothéistes ont construit une unité chaleureuse témoignant du lien social créé par un vécu interculturel et interreligieux animé par un Groupe de Rencontre Interreligieux. En particulier, celui de la chorale de gospel¹ composée de femmes et d'hommes de 11 à 61 ans, créée par le pasteur Setodzo, du groupe de jeunes et du groupe de Réflexion Interreligieuse d'adultes. Entraînée puissamment par F. Setodzo, l'assemblée a chanté un refrain en langue africaine. C'est à table, avant de se régaler du couscous préparé par le groupe de jeunes musulmans, que l'on a partagé le pain et le jus de raisin (à la place du vin pour permettre aux musulmans de participer) selon le rite du shabbat (c'était l'entrée en shabbat!) célébré par la présidente de la communauté juive qui a introduit le repas en bénissant le pain et le jus de raisin. Cette soirée à HautePierre a été l'occasion sinon d'échanger, du moins de nous présenter mutuellement et de vivre un moment de communion très marquant.

Dimanche, au petit matin -7.15- une eucharistie, toute simple. Nous sommes debout en rond dans un lieu neutre, le hall d'un des bâtiments du Centre Saint Thomas, devant un voile qu'on déchire, dévoilant la table du repas, le voile du temple déchiré annonce la désacralisation. Les disciples enfermés seront appelés à s'en aller dans le monde. Peu de mots et de gestes. Lecture des actes; méditation silencieuse. Du pain ordinaire et du vin d'Alsace partagés. Après ce repas, départ symbolique en procession (non prévue) dans le parc, avec quelques petits panneaux porteurs de grandes causes (...). Chant, baiser de paix, intentions de prière spontanées.

Hubert Tournès

Un projet de grand rassemblement

Issu de la dernière rencontre annuelle de Parvis (RAP) novembre 2007, un projet de grand rassemblement (GR) se met en place. Une commission de 12 personnes s'est formée dans laquelle DLE et FHE sont bien représentés. Nous avons aimé les initiales de ce projet qui montrent qu'il s'agit d'une itinérance de grande randonnée (GR). L'intuition qui préside à un tel rassemblement est que la mouvance que nous représentons est plus large que les associations réunies dans la fédération Parvis. Il s'agit de nous conforter mutuellement et de briser l'impression de minorité que nous avons parfois. Un thème large autour de « communautés chrétiennes autres » pourrait manifester que de nouvelles façons de vivre ensemble et de nouveaux visages d'Eglise sont nés ou en train de naître.

Le premier travail consiste à faire une liste des groupes, associations, congrégations susceptibles d'être intéressés par le projet; la liste n'est pas close et on peut encore envoyer des noms à louis.piveteau@wanadoo.fr. Une lettre d'invitation à une réunion le dimanche 21 septembre 2008 va

bientôt partir. Une information destinée aux réseaux du Parvis va également être diffusée et l'invitation à cette réunion les concerne au premier chef. Les membres de FHE et DLE intéressés sont évidemment les bienvenus.

L'enjeu de cette réunion du 21 septembre est important. La commission n'a pas souhaité proposer à d'autres un projet bouclé, mais au contraire il s'agit de l'élaborer ensemble. On pourrait établir un panorama de la situation (DLE a déjà travaillé la question), demander des témoignages inédits et partant de ces faits concrets élaborer une théologie de la communauté. Ce ne sont que des pistes pour lancer le travail.

Une dimension européenne est souhaitée. Le réseau européen, rassemblé en mai 2008 à Strasbourg, a lui-même un projet de rassemblement. Les dates de 2009 (annonce du concile Vatican II), 2012 (début du concile) ou 2015 (fin du concile) ont été avancées. Une dimension nationale pourrait intervenir avant un rassemblement européen plus important. Etant donné la moyenne d'âge des membres de nos associations, peut-être faudrait-il ne pas trop tarder ?

Pour davantage d'informations, consulter François Becker f.becker@noos.fr , Annie Crépin crepinannie@neuf.fr ou Alice Gombault alicegombault@numericable.fr

UN APPEL DE FHE

Amies, amis,

Il y a plusieurs personnes de votre département (région) qui appartiennent à FHE. Peut-être les connaissez-vous déjà, peut-être non ? Accepteriez-vous que vos noms soient diffusés pour que vous puissiez prendre contact les unes avec les autres ?

Par cette opération de connaissance mutuelle, FHE souhaiterait dynamiser les forces locales que vous représentez. Elle peut mettre à votre disposition des dépliants pour faire connaître l'association lors de manifestations. Elle peut vous aider à organiser une réunion, un débat, une conférence dans votre département (région). Sans réaction négative de votre part, nous diffuserons votre nom et vos coordonnées aux personnes de votre département (région) en espérant qu'une synergie pourra se mettre en place et permettre le développement de l'association et de ses objectifs.

Avec nos meilleures amitiés.

Annie Crépin et Jean-Pierre Schmitz , co-présidents

Congrès eucharistique : et les exclus ? et les femmes ?

Marco Veilleux, Le Soleil, journal de Québec, 9/06/2008

Dans quelques jours, le Congrès eucharistique international de Québec battra son plein. Pour plusieurs catholiques, cet événement sera l'occasion de célébrer leur foi dans la joie et l'espérance. Sa préparation a déjà mobilisé un bon nombre de personnes. Pensons particulièrement aux agentes et agents de pastorale du diocèse de Québec, aux prêtres et aux laïcs qui, depuis quatre ans, ne ménagent pas leurs efforts pour la réussite de ce grand rendez-vous.

Des exclus qui interpellent

Pour célébrer dans la vérité, il convient toutefois de garder une place dans nos pensées pour nos frères et sœurs qui sont exclus de la fête. Nous le savons : des débats, des discours et des pratiques difficiles à comprendre traversent la communion catholique. Des hommes et des femmes se sentent marginalisés, méprisés, blessés ou parfois même scandalisés par notre Église. C'est pourquoi, tout en ayant le cœur aux festivités, notre conscience de croyantes et de croyants demeure interpellée.

En effet, comme l'écrivait si bien le regretté Fernand Dumont : "Tant que les incertains, les divorcés, les mal-aimés, tous ceux qui contreviennent ou cèdent aux idéologies de ce monde se sentiront à l'écart de l'Église, on aura manqué à l'Évangile. Au ras du sol, des communautés

chrétiennes et des pasteurs l'ont compris depuis longtemps; souhaitons que, sous sa figure officielle, l'Église le professe aussi ouvertement" (Une foi partagée, Bellarmin, 1996, p. 262).

La pleine égalité des femmes

Le 49e Congrès eucharistique international de Québec mettra également en lumière, malheureusement, le statut inégalitaire réservé aux femmes dans l'Église catholique romaine. À toutes les messes qui y seront célébrées - et particulièrement lors de la plus solennelle d'entre elles, qui se tiendra sur les plaines d'Abraham - , nous pourrons le constater : au sein du catholicisme, plus de 2000 ans après que le Christ ait réconcilié toutes nos divisions en sa personne (Galates 3, 27-28), aucune femme baptisée ne pourra présider ou coprésider l'eucharistie, ni même y prononcer l'homélie.

Malgré toutes leurs compétences et alors qu'elles contribuent largement à sa vie, les femmes sont, en effet, occultées du visage et de la parole officiels et sacramentels de cette Église. L'autel ne sera donc entouré que d'hommes. Cela ne manquera pas de nous sauter aux yeux, marqués que nous sommes par une culture où l'égalité des sexes est devenue une valeur fondamentale et vivant dans une société où les femmes ont - en principe - accès aux mêmes fonctions de service et de responsabilités que les hommes.

En outre, ce que plusieurs catholiques n'ignorent plus, c'est qu'aucun argument biblique ou théologique indiscutable ne peut fonder et justifier éternellement cette exclusion des femmes des ministères ordonnés. Preuve en est que des Églises soeurs, telles l'Église anglicane et l'Église unie du Canada, ont ouvert depuis des décennies la voie ministérielle aux femmes. Cela a d'ailleurs contribué à dynamiser leur vie pastorale.

La pleine reconnaissance des femmes dans l'Église catholique romaine s'impose de manière incontournable. Pourra-t-on encore longtemps refuser de "lire les signes des temps" et ignorer les appels de l'Esprit? Cet enjeu est pourtant au cœur de la réconciliation des Églises chrétiennes entre elles. Il est, surtout, une des conditions de leur capacité à témoigner avec crédibilité du Christ, "don de Dieu pour la vie du monde".

* L'auteur a dirigé la publication de l'ouvrage *Transmettre le flambeau - Conversations entre les générations dans l'Église*, Fides, 2008

Les mardis de Babylone

Cette activité lancée conjointement par FHE et DLE sur une idée de FHE connaît un certain succès. Nous avons eu trois rencontres de type café-bouquin : 15 janvier *Musulmane mais libre* d'Irshad Manji ; 18 mars *Le métier de prêtre* de Céline Béraud ; 20 mai *Confession d'un cardinal* d'Olivier Le Gendre. Cette dernière a rassemblé une trentaine de personnes dont des figures nouvelles. L'annonce de la présence de l'auteur y a peut-être été pour quelque chose. Malheureusement, celui-ci n'a pas pu être des nôtres pour raison de santé. Son absence n'a pas nui à la qualité des échanges. Un jeune est avec nous, heureusement étonné de la liberté de parole qui règne parmi nous. La dernière séance du 17 juin organisée par les Amis du 68 verra la présence du théologien Joseph Moingt sur *la liberté dans la foi*. Peut-être sera-t-il possible d'organiser l'année prochaine une conférence avec Olivier Le Gendre dans un cadre plus large

Les horaires sont respectés 18h30-20h. Une consommation est offerte : jus de fruit, eau, café...et quelques biscuits apéritif pour la convivialité. Le livre est présenté par l'un de nous et la discussion est libre ; juste un modérateur ou une modératrice pour recentrer les échanges. Ceux-ci sont de bon niveau.

Pour l'année prochaine, retenez dès à présent les dates. Il s'agit toujours du 3^{ème} mardi du mois sauf vacances scolaires : 16 septembre, 21 octobre, 18 novembre, 16 décembre...etc.

Nous pensons programmer à nouveau *Les chrétiens et la sexualité au temps du SIDA* de Lytta Basset, Eric Fassin et Timothy Radcliffe pour la première séance du 16 septembre. Nous avons dû annuler

cette rencontre par suite de grève, or elle avait suscité de l'intérêt. Le 21 octobre, nous pensons au *Christ philosophe* de Frédéric Lenoir. Dès qu'un programme plus complet sera arrêté, nous le ferons passer par la revue Parvis.

En vous souhaitant nombreux et nombreuses à fréquenter les mardis de Babylone

Rassemblés par Jésus Christ

A propos du texte de Claude Bernard

Le texte de Claude fait bien ressortir l'importance de communautés vivantes dans le tissu ecclésial et le devoir de créativité dont chacune doit faire preuve selon ses besoins.

L'essentiel étant que chacun puisse y trouver nourriture pour une foi agissante dans le quotidien.

Dans cette optique, il paraît important de supprimer l'aspect sacrificiel de l'Eucharistie; en effet, cet aspect soutient une théologie rédemptionniste dont on se démarque depuis longtemps.

Cessons de nous référer à Vatican II, si nécessaire en son temps à l'avancée de l'Eglise, mais qui date de plus de 50 ans, et paraît dans de nombreux textes désuet, dans un monde en continuelle et rapide évolution. L'exégèse a évolué à partir de nouvelles découvertes, la dogmatique est maintenant mise en veilleuse : la vérité ne se défend plus, elle se cherche. La morale évolue avec son temps et se pense toujours dans une culture : celle-ci a bien changé depuis 50 ans ! La théologie sacramentaire doit être signifiante et nourrir la ferveur des chrétiens d'aujourd'hui

Que la communion soit le geste symboliquement rassembleur d'une communauté qui se sait 'Corps du Christ' et qui tient à manifester dans ce geste sa quête commune d'unité et de foi vivante en son quotidien

Dominique Desbois

Les pages de Demain l'Eglise

Benoît XVI ferait encore un pas en arrière ? En effet, le voilà entrain de dénoncer de graves péchés, en visant en même temps le divorce et l'avortement. Pourquoi donc aller mettre dans le même sac ces deux actes ?

À propos du divorce, on rappellera le verset de Mathieu 5,31 sur lequel l'Eglise Orthodoxe se fonde pour admettre le divorce en cas d'adultère. On notera au passage que, jusqu'alors, c'était le remariage qui était stigmatisé et non le divorce. On en voudra pour preuve le terme « blessé de la vie » que Jean-Paul II avait employé pour qualifier les divorcés lors de son passage à Tours. Faudrait-il maintenant taxer ce dernier de laxisme ? Heureusement Benoît XVI serait venu redresser la barre du navire catholique...

Ce regroupement divorce et avortement peut peut-être être mis sur le compte du traducteur ou du journaliste ? Mais si l'on s'en tient cependant aux propos rapportés, on aura beau aligner tous les maux qu'engendre un divorce, on ne peut cependant pas lui attribuer ce caractère irréversible que comporte l'avortement, On peut toujours espérer que les ex-époux reprennent la vie commune. Par contre l'avortement met un point final à une vie potentielle. Encore peut-on disserter sur cette vie potentielle. On distingue bien, en biologie, les feuilletts embryonnaires de l'embryon et plus encore du fœtus. Pourquoi ne le ferait-on pas en morale catholique ? Les connaissances scientifiques, effectivement, ne nous permettent pas de discerner où commence la vie humaine... Qui plus est, peut-on vraiment parler de faute grave quand la femme recourt à l'avortement après un viol et au début de la grossesse ? Certes le Pape se dit expert en humanité mais sa parole en est-elle pour autant parole d'Evangile ?

On ne tranchera pas dans cet imbroglio, cependant on peut retenir l'adage « à tout péché miséricorde » que l'on pourrait qualifier d'évangélique si l'on se réfère à la rencontre de la

samaritaine. Pourtant, avortement et remariage continuent d'entraîner l'excommunication. Qui s'en soucie aujourd'hui, dans notre monde sécularisé ?

Si l'on se réfère aux textes, il y est mentionné que pour ceux à qui les disciples remettront les péchés, ils leur seront remis et pour ceux à qui ils les retiendront, ils leur seront retenus. La tradition catholique conservera de ce verset que c'est l'ordre sacerdotal qui a hérité du privilège de dire ce qu'il faut rendre anathème. Mais rien dans l'Evangile ne nous donne d'indication sur ce prétendu ordre sacerdotal. Pourquoi alors, ne pas méditer sur la tradition protestante qui accorde ce droit à celui en qui agit l'esprit ? Et si l'Eglise faisait enfin quelques pas en avant, elle en serait peut-être bien inspirée

Elisabeth Denby Wilkes

Quelques souhaits : Qu'il y ait moins de pauvres Mais que font les chrétiens et notre Eglise ? Des dizaines de personnes couchent dehors parce qu'ils n'ont pas de logement (comme Jésus à Bethléem : il n'y avait pas de place pour eux : non encore recensés, donc sans papiers...)

Et pourquoi notre ministre du logement, ancienne représentante laïque de l'épiscopat au conseil de la famille au Vatican, continue-t-elle à n'ouvrir les hébergements d'urgence seulement la nuit ? Il fait froid aussi le jour !

Cela fait drôle de voir à la télévision le Pape couvert d'ornements dorés et coiffé de sa mitre du temps des persans, demander que l'on soit plus attentifs aux plus pauvres...

Que dire de l'accueil des divorcés, qui ne sont pas toujours 'coupables' de leur situation et que l'on prive d'Eucharistie ? (à moins que l'on soit un grand de ce monde, chanoine de st Jean de Latran...)

Brèves

Vatican: pour la première fois, le pape a célébré un messe 'dos au peuple' dans la chapelle sixtine, en utilisant l'ancien autel de la chapelle qui se trouve contre le mur ; « pour ne pas altérer la beauté de ce joyau architectural », précise-t-on... (la Croix, 14.01.08)

Italie . Contre la droite italienne, les évêques italiens défendent le droit du sol pour les enfants d'immigrés : « Pour favoriser une véritable intégration, déclare la conférence épiscopale, on doit donner la citoyenneté italienne à tous les enfants nés dans la péninsule ». (la Croix, 11.01.08)

Paris. Le diocèse de Paris prête une salle aux personnes de la rue, dans un bâtiment du 15^e, en plus des 4 centres d'hébergement gérés par le Secours catholique ; ce bâtiment va être transformé en logements sociaux. (la Croix, 03.12.07)

Réflexions sur l'expression : « Jésus est mort et il est descendu aux enfers »

Avant Jésus-Christ, tous les peuples avaient une petite idée d'une autre vie après la mort. C'étaient les 'enfers' pour les latins, le 'shéol' pour les juifs ou le 'hadès' pour les grecs. Et tous cherchaient à matérialiser ce lieu ; N'essayons pas de localiser ces enfers...

Mais nous savons que ce lieu, c'est l'éternité. L'éternité n'est pas temporelle, elle ne se découpe pas en morceaux, un temps pour ceci, un temps pour cela...

Les humains qui ont vécu et qui sont morts avant la mort de Jésus, que seraient-ils devenus ? Auraient-ils attendu sagement que le Christ vienne les racheter ? Non, ces hommes-là sont entrés dans l'éternité avant la mort temporelle de Jésus. Et la mort de Jésus incarné, qui se situe dans le temps, fait partie du plan de Dieu, qui est éternel et non temporel.

Tous les hommes sont sauvés depuis qu'ils sont entrés dans l'éternité, car le plan de Dieu est éternel, même si Jésus est né et mort dans notre temporalité. St Paul (Rom 3,25) nous dit que Dieu affirme sa justice sans tenir compte des péchés commis jadis. Même les hommes morts après le Christ et qui n'ont eu aucun contact avec le message chrétien sont sauvés aussi par la mort du Christ. 'Tout homme, tout pécheur, meurt de la mort de Jésus-Christ pour vivre de sa vie par l'Esprit de vie' (2 Cor 5,21).

Michel Roustant